



Le tuteur à l'instance est une personne qui présente une requête au nom d'une personne qui n'a pas la capacité juridique de le faire. La Règle A10 des règles communes de Tribunaux décisionnels Ontario énonce le processus de nomination des tuteurs à l'instance et leurs responsabilités. Pour de plus amples renseignements sur les tuteurs à l'instance et pour savoir comment remplir la présente formule, consultez la [directive de pratique de Tribunaux décisionnels Ontario relative aux tuteurs à l'instance](#).

Remplissez la présente formule si vous souhaitez devenir le tuteur ou la tutrice à l'instance d'une personne qui n'a pas la capacité mentale de prendre elle-même des décisions dans le cadre de la Requête. La présente formule peut être déposée par courrier, courriel ou télécopieur auprès de la Commission.

**Nom de la personne représentée**

Prénom	Nom de famille
--------	----------------

**Nom et coordonnées du tuteur ou de la tutrice à l'instance**

Prénom	Nom de famille		
Numéro de rue	Nom de la rue		Bureau/unité/app.
Ville	Province	Code postal	Courriel
Téléphone (jour)	Téléphone cellulaire	Télec.	ATS

**Déclaration du tuteur ou de la tutrice à l'instance****Pour chaque déclaration ci-dessous, veuillez cocher la case qui confirme la déclaration**

1. Je demande d'agir en qualité de tuteur à l'instance ou de tutrice à l'instance pour \_\_\_\_\_ (nom), une personne qui n'a pas la capacité mentale de participer à la Requête devant la Commission de la location immobilière.
2. Je déclare que j'ai au moins 18 ans et que je comprends la nature de cette procédure.
3. Je déclare que mon lien avec la personne est le suivant : \_\_\_\_\_
4. Je déclare ce qui suit :
- Je ne possède pas actuellement le pouvoir de prendre des décisions au nom de la personne.
- OU
- Je suis un tuteur à l'instance nommé par le tribunal ou le mandataire spécial de la personne et je dispose du pouvoir de conduire l'instance. (Veuillez joindre une copie du document ou des documents qui vous autorisent à agir en cette qualité, c'est-à-dire une procuration permanente et autres documents connexes, ou la nomination en vertu de la *Loi de 1992 sur la prise de décisions au nom d'autrui* ou une ordonnance judiciaire).
- (SI CET ÉNONCÉ S'APPLIQUE À VOTRE SITUATION, VOUS N'AVEZ PAS BESOIN DE REMPLIR LES SECTIONS 5-8 DE LA PRÉSENTE FORMULE.)**
- OU
- Je suis le mandataire spécial de la personne pour des aspects autres que la présente requête. Veuillez joindre une copie du document vous autorisant à agir en cette qualité (c'est-à-dire une procuration permanente ou une nomination en vertu de la *Loi de 1992 sur la prise de décisions au nom d'autrui*).



5. Je déclare que personne d'autre n'a le pouvoir d'agir en qualité de tuteur à l'instance pour la personne dans le cadre de cette instance devant la Commission
6. Je déclare ce qui suit :
- Personne d'autre n'est le tuteur ou le mandataire spécial de la personne pour quoi que ce soit.
- OU
- \_\_\_\_\_ (nom) dispose d'une procuration ou d'un pouvoir de tutelle à l'égard de la personne pour d'autres aspects, mais ce pouvoir ne s'applique pas à la conduite de l'instance visée. J'ai remis à cette personne ou à cet organisme une copie de tous les documents liés à la Requête, ainsi qu'une copie de la directive de pratique de Tribunaux de justice sociale Ontario relative aux tuteurs à l'instance.
7. Je déclare que je crois ce qui suit :
- a. La personne pour laquelle je souhaite devenir tuteur ou tutrice à l'instance, n'a pas la capacité mentale de prendre des décisions au sujet de la Requête en son propre nom;
- b. La personne ne peut pas comprendre les renseignements nécessaires pour prendre la décision d'introduire une requête (s'il y a lieu), de déléguer le pouvoir de continuer une requête ou d'y répondre, ou de retirer ou régler à l'amiable une requête. Elle n'est pas capable d'évaluer les conséquences raisonnablement prévisibles de la prise de ces décisions ou de l'omission de prendre ces décisions.
8. Je déclare que les raisons pour lesquelles je crois que la personne n'est mentalement pas capable de prendre des décisions au sujet de la Requête, et la nature et l'étendue du handicap qui cause l'incapacité mentale, sont les suivantes (joindre des pages supplémentaires au besoin pour expliquer les causes de l'incapacité de la personne et produire des preuves à l'appui) :
- 

9. Je déclare que je n'ai aucun intérêt opposé à celui de la personne que je représente.
10. Je déclare que je veillerai diligemment aux intérêts de la personne représentée et que je prendrai les mesures nécessaires à la protection de ces intérêts, notamment :
- a. dans la mesure du possible, informer la personne représentée des procédures et la consulter à leur sujet;
- b. tenir compte de l'impact des procédures sur la personne représentée;
- c. décider s'il faut obtenir les services d'un représentant et lui donner des instructions;
- d. faciliter la collecte de preuves à l'appui de la procédure et présenter à la Commission les meilleurs arguments possible.



**Signature du tuteur ou de la tutrice à l'instance**

En apposant ma signature, je déclare qu'au mieux de ma connaissance, les renseignements contenus dans la présente formule sont complets et exacts.

Nom

Signature

Date (jj/mm/aaaa)

Veuillez cocher cette case si vous soumettez votre formulaire par voie électronique. Il s'agit de votre signature. Vous devez inscrire la date ci-dessus.

**Collecte de renseignements personnels :**

La Commission de la location immobilière a le droit de recueillir les renseignements demandés sur le présent formulaire afin de régler votre requête déposée en vertu de l'article 185 de la *Loi de 2006 sur la location à usage d'habitation*. Une fois le formulaire déposé, les renseignements concernant l'instance peuvent devenir publics s'ils figurent dans une décision ou une ordonnance du tribunal ou dans un autre document, conformément à la [Politique d'accès aux documents](#) de Tribunaux décisionnels Ontario et à la *Loi de 2019 sur les documents décisionnels des tribunaux*. Les parties qui souhaitent assurer la confidentialité de leurs dossiers ou renseignements doivent demander à l'arbitre une ordonnance de confidentialité. Pour toute question sur les ordonnances de confidentialité ou l'accès aux dossiers, envoyez-nous un courriel à [LTB@ontario.ca](mailto:LTB@ontario.ca) ou appelez l'Info-Centre au **416 645-8080** ou **1 888 332-3234** (sans frais).